



# NORVILLE INFOS

Février 2016-1

## Informations Municipales:

### Site internet :

Comme nous vous l'avons annoncé lors de la cérémonie des vœux et indiqué dans le P'tit journal de fin d'année, la commune est maintenant dotée d'un site internet. L'adresse est la suivante : [www.norville.fr](http://www.norville.fr)

### Enquête INSEE :

L'INSEE réalise, entre le 1<sup>er</sup> février et le 30 avril 2016 une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité en France métropolitaine. Cette enquête est obligatoire.

Merci de réserver un accueil favorable à l'enquêtrice (Mme CANTOIS).

### Enquête publique :

Par arrêté préfectoral du 26/01/2016, une enquête publique est ouverte du lundi 22 février au vendredi 25 mars 2016 portant sur la demande d'autorisation d'étendre le périmètre d'épandage des boues, sur 64 communes de Seine Maritime, présentée par la société TEREOS de Lillebonne. Le commissaire enquêteur recevra en mairies de Lillebonne, Fauville en Caux et Saint Romain de Colbosc. Pour toutes informations, voir le tableau d'affichage ou s'adresser en mairie.

## Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande (PNRBSN) :

### Commande groupée d'arbres et d'arbustes :

Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande organise actuellement sa seconde campagne de commande groupée d'arbres et d'arbustes.

Plus de 60 essences d'arbres et d'arbustes sont proposées, ainsi que différentes fournitures. Les personnes intéressées peuvent retirer un bon de commande ainsi que la liste complète des produits proposés, ou bien consulter directement le site internet du Parc : <http://www.pnr-seine-normande.com>

Les bons de commande seront à renvoyer directement à la Maison du Parc avant le 13 février 2016. La réception des plants et fournitures auront lieu les 26 et 27 février.

## Vie associative:

### Les Amis de l'école :

Le samedi 27 février 2016 l'association « Les Amis de l'école » organise deux séances de Zumba et un loto. Vous trouverez ci-joint le flyer précisant les conditions d'inscription à ces deux manifestations.